



08.09.2025 - 08:00 Uhr

Sondage YouGov : deux tiers de la population veut limiter le 30 km/h aux quartiers

Vernier/Ostermundigen (ots) -

Un sondage représentatif montre que trois quarts de la population approuvent la réglementation actuelle de la vitesse en localité : 50 km/h ou 30 km/h selon la situation. À cet égard, 68 % des personnes interrogées sont favorables à une harmonisation de la réglementation à l'échelle de la Suisse et 61 % craignent qu'un régime généralisé de 30 km/h entraîne une augmentation du trafic de contournement. Ce dernier sondage est similaire aux enquêtes précédentes et aux résultats de la votation de 2001.

La hiérarchie du réseau routier est essentielle au bon fonctionnement de la mobilité. Avec la modification d'ordonnance prévue, le Conseil fédéral met en oeuvre la volonté du Parlement selon laquelle, en localité, la vitesse de 50 km/h doit en principe s'appliquer sur les routes affectées à la circulation générale. Le sondage représentatif réalisé par YouGov (anciennement Link) pour le compte du TCS montre clairement que les deux tiers de la population (64 %) rejettent l'idée d'une limitation de vitesse à 30 km/h généralisée. Dans ces débats souvent enflammés, le TCS plaide en faveur d'un régime de vitesse différencié en localité et des solutions pragmatiques.

Crainte d'un trafic de contournement dans les rues des quartiers

Pour le TCS, il est clair que la limitation à 30 km/h dans les rues de quartier et sur des tronçons de routes principales, par exemple autour des écoles, est judicieuse pour la sécurité routière. Cette position bénéficie d'un large soutien, comme le montre le sondage : 67 % des personnes interrogées sont favorables à ce que la limitation à 30 km/h ne s'applique que sur les routes secondaires et dans les rues de quartier. Il ressort aussi clairement du sondage que si la hiérarchie du réseau routier n'est plus garantie et que la limitation à 30 km/h est également introduite sur les routes principales, ce sont avant tout les rues de quartier, conçues pour un trafic apaisé, qui en subiraient les conséquences. Dans le détail, 61 % des personnes interrogées craignent que la vitesse de 30 km/h sur les axes principaux entraîne un déplacement de la circulation vers les quartiers.

Outre le trafic de contournement supplémentaire, d'autres préoccupations émergent clairement du sondage concernant le 30 km/h généralisé. Ainsi, 59 % des personnes interrogées estiment qu'il faudrait davantage de bus pour garantir la même fréquence des transports publics en cas de réduction générale de la vitesse. Les répercussions potentielles sur les services de secours sont également examinées d'un oeil critique. Ainsi, 69 % des personnes interrogées craignent que ces services soient ralentis si la limitation à 30 km/h s'appliquait partout en localité.

La réglementation actuelle est largement acceptée

L'année dernière, le Conseil national et le Conseil des États se sont prononcés en faveur de critères clairs en matière de limitations de vitesse en localité. Ce principe est également partagé par les personnes interrogées, qui préféreraient à 68 % une réglementation uniforme dans toute la Suisse. Le principe actuel, selon lequel la vitesse est généralement limitée à 50 km/h en localité et réduite à 30 km/h en fonction de la situation, est largement accepté et partagé par 77 % des personnes interrogées. Là où la vitesse maximale est de 30 km/h, les vélos électriques rapides doivent également respecter la limitation. Pratiquement toutes les personnes interrogées (91 %) partagent cet avis.

Avec ses 1,6 million de membres, le TCS continuera donc de s'engager en faveur d'un régime de vitesse différencié et harmonisé à l'échelle nationale.

Informations sur l'enquête

Mandataire : Touring Club Suisse

Groupe cible : population suisse âgée de 15 à 79 ans

Mode de relevé : Panel Internet YouGov avec 115'000 membres actifs recrutés par téléphone

Nombre d'entretiens : 1'207 (590 hommes, 617 femmes)

Durée de l'enquête : du 26 juin au 7 juillet 2025

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100934773> abgerufen werden.